

PREVENTION

PRE
V

Formation au Management de la Santé Sécurité au Travail

MRSST

Référent Santé et Sécurité au Travail

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Article L4644-1

L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail dans les conditions prévues aux articles L. 4614-14 à L. 4614-16.

PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française.
- Notions en prévention des risques

TYPE DU PUBLIC

- Chargé de prévention.
- Personnels de l'entreprise sélectionnés dans le groupe de travail évaluation des risques.
- Directeur de l'entreprise.
- Responsable HSE - QSE.
- Chargé de sécurité.

DURÉES

2 jours (soit 14 heures)

ÉVALUATIONS

Feuilles de présence
Questions orales ou écrites (QCM)
Mises en situation
Formulaires d'évaluation de la formation

PARTICIPANTS

10 collaborateurs maxi par groupe

OBJECTIFS

- Connaître les principaux enjeux et obligations en santé et sécurité au travail
- Clarifier la responsabilité et le rôle du manager dans la prévention des risques professionnels
 - ✓ Concevoir et animer la méthodologie d'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du Document Unique.
 - ✓ Mobiliser les relais internes et externes de la prévention, identifier et analyser les risques professionnels
 - ✓ Identifier les principes généraux de prévention et les appliquer en respectant leur ordre de priorité.
- Mettre en œuvre et partager des outils efficaces pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles

OUTILS ET MOYENS

- Méthodes andragogiques: Démonstratives et apports théoriques, présentation de films pédagogiques et de bonnes pratiques.
- Moyens techniques: PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- Moyens humains: Formateur qualifié ayant une solide expérience de la prévention des risques professionnels

CONTENU

- **Identifier les enjeux du management de la santé et sécurité au travail**
 - Déterminer les enjeux réglementaires:
 - ✓ L'obligation de sécurité et de résultat de l'employeur et des salariés
 - ✓ Les obligations réglementaires du code du travail en matière de santé et sécurité
 - Déterminer les enjeux humains:
 - ✓ Statistiques et indicateurs sur la santé et sécurité au travail
 - Déterminer les enjeux financiers:
 - ✓ Appréhender les coûts dus aux accidents du travail et des maladies professionnelles
 - ✓ Estimer l'impact financier de la gestion administrative des accidents du travail
- **Construire et organiser sa démarche de prévention**
 - Présentation des risques professionnels
 - ✓ Mesurer les principes généraux de prévention en entreprise
 - Plan d'action du document unique (actions Santé Sécurité)
 - ✓ Mettre en place des outils pour prévenir les risques professionnels, les facteurs de pénibilité et les maladies professionnelles
- **Déterminer les responsabilités, rôles, missions et compétences de chacun**
 - Les partenaires de la prévention
 - ✓ Les acteurs internes et externes de la prévention santé et sécurité
 - Accueil et formations obligatoires à la sécurité (salariés, salariés temporaires, apprentis, entreprises extérieures)
 - ✓ Principes de gestion de la coactivité (plan de prévention, protocole sécurité...)
 - ✓ Diffusion des consignes de Santé Sécurité.
 - Convaincre ses équipes et les impliquer au quotidien dans la prévention